

LA RHODANETTE DU JOUR

La Région et la gestion de la Cèze

Une fois n'est pas coutume, le Gard rhodanien s'est invité dans les conversations lors de la dernière session plénière du conseil régional, vendredi. En ces termes : « Pour que l'eau devienne un puissant facteur de développement, de qualité de vie et de solidarité, il faut à la fois rendre cohérentes les approches locales et dépasser le nécessaire échelon du bassin-versant. C'est à ce titre que la Région encouragera la création d'instances ad hoc dans les secteurs en déficit de gestion collective ». La Cèze est concernée. Du coup, les riverains se féliciteront de la création d'une nébuleuse administrative supplémentaire, là où les besoins concernent plutôt le terrain. Et, nous, on se félicite d'avoir un conseil régional si attentif aux problématiques rhodaniennes.

LA RÉACTION

Le Front de gauche et le candidat Roubaud

Patrice Prat (PS) n'est pas le seul à réagir à la candidature tardive de Jean-Marc Roubaud (UMP) pour l'élection législative. Charles Ménard (Front de gauche) n'est même pas « surpris », mais amer : « Jean-Marc Roubaud est député de notre circonscription depuis dix ans, quel est son bilan ? Les fermetures d'entreprises ont continué, les délocalisations aussi. La ré-industrialisation, de L'Ardoise en particulier, attend... Du plan de relance Grand Sud qu'a-t-il fait en dehors de la restauration de la chartreuse de Villeneuve ? La 2 x 2 voies, il la promet à nouveau. Durant ses deux mandats, le dossier n'a pas avancé... » Ainsi, pour Ménard, « il est temps de renouer avec la lignée des députés de gauche... »

LES TRAVAUX

Les traces pascales



Pas de trêve pascale à l'instar de celle des élèves pour les peintres municipaux. Au contraire. Hier mardi, boulevard Théodore-Lacombe, un groupe d'employés s'est affairé au marquage au sol des emplacements

du stationnement et des passages pour piétons. À l'angle de la rue du caporal Pierre-Gayte et de l'avenue du Bordelet, tout était prêt au sol pour le marquage de l'intersection, avec de surcroît la

présence du panneau « cédez le passage » très en hauteur.

LA RÉUNION

"L'éco-bâtiment" vu du Grand Lussan

Une conférence-débat sur le thème des économies d'énergies dans le bâtiment a eu lieu à S'-Laurent-la-Vernède à l'initiative du Grand Lussan, représenté par Fabrice Verdier, président de la communauté de communes et Yvan Verdier, conseiller général et président du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du Gard. Une trentaine de personnes ont écouté les exposés de quatre intervenants : M. Galzin, architecte au CAUE du Gard, MM. Redares et Beaudouin du cabinet d'architecte Inextenso en charge de l'étude d'un projet d'éco-quartier à Belvezet, et M^{me} Lossky, architecte en charge de la construction d'une maison bioclimatique à Fons-sur-Lussan.

MÉTÉO

8 HEURES



7°

11 HEURES



13°

14 HEURES



16°

17 HEURES



17°

AIR

4

● CET INDICE de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.



VITICULTURE

● PORTES OUVERTES

À l'occasion des Rencontres nationales des vignerons indépendants, qui se déroulent dans le Vaucluse, le lycée viticole d'Orange ouvre ses portes à toute la filière viticole vendredi 13 avril de 14 h à 17 h. Au menu, démonstration de matériels. Ouvert à tous et gratuit.



CULTURE

● CHANT

La formation de polyphonies corses, Barbara Furtuna, sera en concert vendredi 13 avril à 20 h 30 à l'église S'-Jean-Baptiste de Bagnols. Location ouverte à l'office de tourisme de RCL, à l'espace Saint-Gilles, avenue Léon-Blum.



■ Premier cours de plongée pour ce jeune homme. De grands débuts dans la piscine laudunoise.

Vivez le grand bleu dans la piscine de Laudun

Nouveauté | La Palanquée laudunoise accueille tous les plongeurs depuis le début du mois.

C'est une petite révolution dans le monde des amoureux du milieu aquatique. Depuis le 4 avril dernier, la commune de Laudun compte un club de plongée, baptisé La Palanquée laudunoise. Une association qui est née de la passion de son fondateur, Franck Stacherski, fan inconditionnel des fonds marins. Trente-deux ans déjà que le monsieur pratique les joies de la plongée sous-marine. « J'ai eu la chance de rencontrer, depuis que je suis à Laudun, plusieurs autres passionnés. Et de nos conversations est né notre projet », explique Franck.

Un club pour toutes et tous

Depuis une petite semaine, les premiers membres du club (ils sont quatre pour le moment en plus des six membres du bureau) se retrouvent le jeudi à 20 h 45 et le dimanche à 9 h 30 à la piscine de Laudun. Le concept est de rassembler des personnes de tous les niveaux ayant la même volonté de découvrir.

À la Palanquée laudunoise, il est donc possible de faire son baptême de plongée, mais aussi de passer tous ses niveaux grâce à des cours dispensés par un moniteur fédéral et un initiateur. Si les entraînements s'effectuent d'abord en piscine, des prochaines sorties en mer sont déjà prévues.

Car la deuxième passion du président du club est la photo aquatique. Il imagine déjà proposer à ses adhérents des cours de photo et de vidéo sous-marines. Histoire de fi-

ger sur bande les rencontres incroyables et magiques que l'on peut faire en pleine mer. Un joli moyen aussi de proposer aux jeunes membres de découvrir les secrets et les mystères de la faune et la flore marines. « On espère pouvoir amener les jeunes (à partir de 12 ans) à ce sport. Et leur faire découvrir tous les trésors qui y sont inhérents et les intéresser à la biologie marine », s'enthousiasme Franck Stacherski.

D'ailleurs, le club proposera très vite des sorties plongée à destination des comités d'entreprise et aux collectivités locales (10 personnes, enfants comme adultes) afin de permettre à tous de vivre une fabuleuse aventure, 20 000 lieues sous les mers.

ALISSANDRE ALLEMAND
aallemant@midilibre.com

LE CLUB
Respirez

Le club ouvre ses portes à tous dès 12 ans. (Possibilité de faire des baptêmes de plongée dès 6 ans). Pour l'adhésion, trois tarifs à l'année sont proposés : 150 € pour les personnes ne disposant pas de détendeur, de bouteilles et de gilet ; 110 € par an, pour les plongeurs équipés. 70 €, le pack découverte et la pratique de la plongée avec palme, tuba et masque. Contacts : 06 85 58 21 57 ou 06 23 89 51 90. <http://la-palanquee-laudunoise.clubeo.com>.

Comment établir un vote par procuration avant les prochaines échéances électorales

Pratique | Le meilleur conseil est de ne pas attendre le dernier moment.

À l'approche des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai, les électeurs qui veulent y participer mais ne pourront être physiquement là, dans l'isoloir, le jour de scrutin, ne doivent pas attendre le dernier moment pour utiliser le vote par procuration. Pour faciliter ce dernier, le nombre de personnes habilitées à établir des procurations a augmenté.

Pour pouvoir bénéficier de ce vote par procuration, l'électeur doit attester sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, de santé, d'un handicap ou de l'assistance portée à une personne malade ou infirme, il lui est impossible d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de sa présence dans la commune.

Sont également concernés



■ Mandataire et électeur doivent être inscrits dans la même commune.

ceux qui ne peuvent pas être présents en raison d'une formation, parce qu'ils sont en vacances ou résident dans une autre commune. Il faut savoir que les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'en-

traînant pas une incapacité électorale peuvent voter aussi par procuration. Elle peut être établie toute l'année partout en France, notamment dans le ressort du lieu de résidence ou de travail dans une brigade de gendarmerie,

MISTRAL GAGNANT

Culture Pierre Arditî inaugurer le théâtre de Pont-Saint-Esprit

En travaux depuis déjà bien des mois, le théâtre intercommunal de Pont-Saint-Esprit sera inauguré au début du mois de juillet prochain. Comment Rhône Cèze Languedoc, porteur du projet, pouvait-il ne pas associer un acteur de renommée nationale ? Voilà pourquoi elle a convié Pierre Arditî, comédien français de théâtre, de cinéma et de télévision. Le théâtre intercommunal de Pont-Saint-Esprit s'offre donc un sacré parrain.

Tourisme

Un point accueil à La Roque-sur-Cèze

Quel avenir sur le tourisme dans le Grand Bagnols ? Voilà une question qui se pose désormais avec l'émergence - le mot est peut-être trop fort - du pôle touristique du Gard rhodanien. En attendant, la communauté de communes de Valcèzard, présidée par Christophe Serre, dispose déjà d'un point d'accueil touristique à Aiguèze. Elle envisage d'en ouvrir un second dans les prochaines semaines à La Roque-sur-Cèze. Ce serait sans aucun doute une très bonne idée.

Présidentielle

Jean-Christian Rey était bien à Nîmes

Mandataire de François Hollande, le maire et conseiller régional de Bagnols, Jean-Christian Rey, se trouvait bien à Nîmes jeudi dernier aux côtés du candidat socialiste à la présidentielle. Si certains ne l'ont pas vu, c'est tout simplement parce qu'il a préféré assister au meeting parmi les militants sur le parvis des arènes plutôt qu'au carré VIP. Il n'a rejoint Hollande qu'au moment du dîner.

un commissariat de police, au tribunal d'instance.

Toutefois, il faut penser à faire ces démarches le plus tôt possible pour tenir compte du délai d'acheminement et de traitement de la procuration vers la mairie destinataire. La présence de la personne qui souhaite faire une procuration est indispensable. Elle doit justifier de son identité et choisir la personne qui votera en son nom. Les services de police ou de gendarmerie se déplacent toutefois à la demande écrite des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas un déplacement.

Enfin, il faut savoir que le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que l'électeur qui donne procuration. Il sera demandé une déclaration sur l'honneur et les coordonnées.